

AVIS D'IMPÔT 2013

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

M THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Vos références

Numéro fiscal (vous) : 14 69 517 608 160 C

Référence de l'avis : 13 34 7331033 14

Identification de votre imposition :

Département : 340

HERAULT

Commune : 299

SERIGNAN

Lieu d'imposition : 0144

9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN

Numéro FIP : 340 79 39 4856038789 3

Numéro de rôle : 770

Date d'établissement : 17/09/2013

Date de mise en recouvrement : 30/09/2013

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/11/2013** **1319,00 €**

Détail du montant à payer

Montant de votre taxe d'habitation 1188,00 €

Montant de votre contribution
à l'audiovisuel public 131,00 €

Vous êtes redevable du montant figurant dans le cadre « Votre situation » (montant à payer).

Si vous avez opté pour l'avis électronique d'impôt, vous pouvez payer :

- par paiement direct en ligne sur impots.gouv.fr
- en adhérant au prélèvement à l'échéance pour ne plus avoir de démarches à effectuer lors de vos prochaines échéances. Vous pouvez adhérer :
 - par internet sur impots.gouv.fr,
 - par téléphone, par courriel ou par courrier auprès de votre centre prélèvement service (0 810 012 034*, cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr
Centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX 2)

Pour 2014, vous pouvez adhérer au prélèvement mensuel.

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR) ①	Parts-année
340793948560387893	M THOMAS THIBAUT	S	190123	1,00 2

TAXE D'HABITATION 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul		Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ①		3905		3905	3905		
Valeur locative moyenne		2612		2612	2612		
2 A B A T T E M E N T S	• Général à la base			245			
	• Personne(s) à charge						
	- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10 %		10 %			
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %		15 %			
	• Spécial à la base						
		• Spécial handicapé					
Base nette d'imposition ③		3905		3660	3905	Total des cotisations	1175
Taux d'imposition 2013		17,96 %		12,8 %	0,143 %		
Cotisations 2013 ④		701		468	6		
Taux d'imposition 2012		17,96 %		12,8 %	0,157 %		
Rappel cotisations 2012 ⑩		689		460	6		
Variation en valeur ⑪		+12		+8	0	Frais de gestion ⑨	+ 13
Variation en pourcentage		+1,74 %		+1,74 %	0 %		
Abattements de référence 2003/ 2013 ⑫		Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE		
		• Général à la base					
		• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)					
		• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)					
		• Spécial à la base					
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2012 ET 2013							
		ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	En valeur	En pourcentage		
(a) Cotisations		1167	1188	+21	+1,8 %		
(b) Allègements							
(c) = (a) - (b) Somme à payer		1167	1188	+21	+1,8 %	Frais de gestion ⑨	+ 13
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 1 RÉGIME P							
Taux global 2000 corrigé ⑬		Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
22,15 %		2990139360G	Maison		H	3905	
Cotisation référence 2003 ⑭							1188

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2013

131

Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision

Vos démarches

- ⇒ Par internet : impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
- ⇒ Par téléphone : Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement : 0 810 012 034* - courriel : cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr

- courriel : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2

Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*.

Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

- ⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- sur le paiement de votre impôt :

TRESORERIE DE SERIGNAN

144 AVE DE LA PLAGE - 34410 SERIGNAN

Tél : 04 67 32 09 04 Courriel : t034045@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : LU MA ME JE 8H30 A 12H30 OU SUR RDV FERME LE VENDREDI

- sur le montant de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BITERROIS - S.A.I.D. SERIGNAN

9 AVENUE PIERRE VERDIER - CS 10564 34537 BEZIERS CEDEX

Tél : 04 67 35 69 44 Courriel : sip.beziers-biterrois@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : LU MA JE VE 8H30-12H 13H30-16H OU SUR RDV FERME LE MERCREDI

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)